Image not found or type unknown

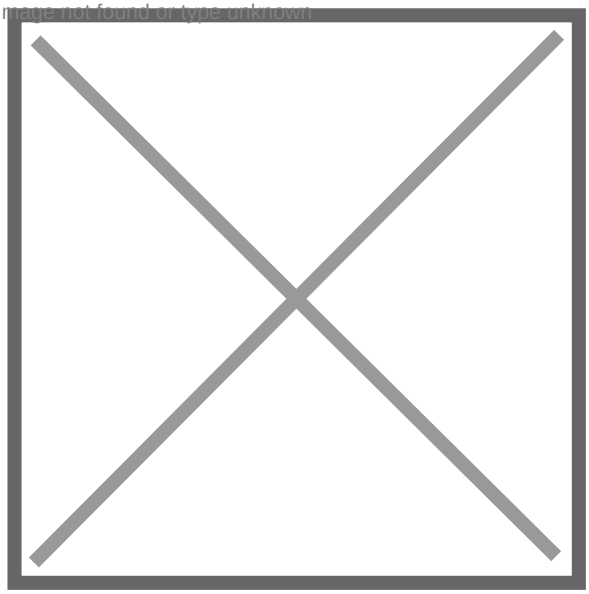

Congés payés en Apprentissage en fin de contrat

Par **benoitV**, le **07/07/2015** à **16:44**

Bonjour,

J'ai une question concernant les Congés Payés.

Il me reste actuellement 20 CP (N-1 période de Mai à Mai sous la convention du caoutchouc (je crois)), mon contrat se termine fin Août.

Mon employeur à t'il le droit de ne pas me les payer à la fin du contrat (apprentissage) (solde tout comptes).

Cela serait donc perdu pour moi ? ou un recours au prud'homme serait possible ?

Dans l'attente d'une réponse, merci,

Bonne journée.

Par **citoyenalpha**, le **08/07/2015** à **16:43**

Bonjour

merci de préciser la période des CP
mai 2013/mai 2014

ou mai 2014/mai 2015

dans le premier cas quel motif pour ne pas avoir posé les CP

Restant à votre disposition

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés